

Déclaration au conseil d'administration du lycée Courbet de Belfort

le lundi 30 janvier 2023

Les personnels d'Éducation du lycée Courbet, réunis en conseil pédagogique le jeudi 26 janvier ont pris connaissance d'une dotation horaire, pour la rentrée 2023, en baisse de 60 heures dont 58 heures-poste par rapport à 2022.

→ En tant que représentants élus, nous considérons que la période précédant ce CA de présentation de la préparation de rentrée a été chaotique tant par l'absence d'informations précises transmises par le Rectorat que par la démarche suivie dans l'établissement :

- Réunions équipes/ direction avant la communication d'informations générales dans une instance collective. Cela peut induire une compétition entre les collègues et entre les enseignements pour préserver des heures et des postes, concurrence et ambiance de travail qui seraient délétères pour le fonctionnement du lycée.

- Réunions préparatoires à des suppressions de postes, sans avoir connaissance des documents nécessaires à une vision d'ensemble.

- Le conseil pédagogique réuni jeudi 26 janvier l'a été avec une communication in extremis de documents très parcellaires aux enseignants.

- Nous avons accepté de ne pas installer de commission permanente, sur proposition de la direction, avec le souhait de préparer la rentrée 2023 en concertation, en confiance. Auparavant c'était bien par ce canal de la commission permanente que les prévisions de rentrée étaient communiquées aux représentants de la communauté éducative en amont du CA permettant le temps de la réflexion et du dialogue.

→ Ainsi, les élus au Conseil d'administration protestent contre les conditions de préparation de la rentrée, et dénoncent :

- La forte diminution du nombre d'heures d'enseignement pour les élèves
- La suppression de trois postes et la précarisation d'autres postes à terme
- La nouvelle augmentation de la charge de travail des personnels qui mettra en danger l'exercice de missions supplémentaires et de projets
- La mise en danger des options et de certaines spécialités
- La suppression de l'ensemble des heures d'Accompagnement personnalisé (AP)

Ces heures d'AP, à tous les niveaux, sont supprimées, alors qu'elles bénéficiaient aux élèves les plus en difficulté, notamment en seconde. Il s'agit pourtant, avec ces heures, d'améliorer « les compétences scolaires de l'élève dans la maîtrise écrite et orale de la langue française et des mathématiques », et de « soutenir leur capacité d'apprendre et de progresser ». Or, nous savons tous combien la maîtrise de ces langages est un marqueur réel des inégalités dans le système scolaire français. Comment faire, avec des heures en moins, et des élèves plus fragiles ?

Nous refusons donc d'examiner une répartition de services qui ne peut être satisfaisante au regard de la dotation attribuée par le Rectorat pour la rentrée 2023, en très forte baisse pour le lycée Courbet. C'est pourquoi nous ne siégerons pas ce soir dans ce CA, et nous demandons au Rectorat de revoir à la hausse l'enveloppe budgétaire attribuée. Dans tous les cas, il nous faut des documents suffisamment complets pour permettre au Conseil d'administration de fonctionner, et de « *prendre les décisions importantes de l'organisation de l'établissement.* »